

DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS AUX ANGLOPHONES DANS LES UNIVERSITÉS D'ÉTAT DU CAMEROUN : CAS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I ET DE BUEA

Pulchérie Carelle NGAMGA MBIADA

Université de Ngaoundéré – Cameroun

Laboratoire : Ladyrus

pulcheriecarelle@gmail.com

Résumé

La présente étude examine la formation des enseignants de FLE, dans les Universités d'État du Cameroun, notamment l'Université de Yaoundé I et l'Université de Buea.

Notre étude part du constat selon lequel le public universitaire anglophone du Cameroun n'atteint pas le niveau requis lui permettant de s'intégrer par le français. Il ressort qu'à la fin du processus d'apprentissage, les apprenants ne semblent pas atteindre un niveau de communication satisfaisant.

L'objectif de notre travail est de tenter d'éclaircir la problématique de la formation des enseignants. Ce travail nous permettra de déceler quelques motifs qui font que l'implantation du français deuxième langue officielle est compromise et que l'appropriation est difficile en milieu universitaire camerounais.

Le questionnaire et l'entretien ont permis de situer la présente étude dans un courant descriptif de la recherche en didactique du FLE.

Cet axe de recherche montre que, compte tenu de sa mission de cohésion sur le territoire national, l'usage du français reste enclin à une dégradation et son appropriation difficile par les apprenants anglophones, dû aux insuffisances liées à la formation des enseignants.

Mots clés : *Didactique, appropriation du français langue étrangère, formation des enseignants, universités d'État camerounaises, apprenants anglophones.*

Abstract

This study examines the training of lecturers in FFL in State universities in Cameroon, precisely University of Yaoundé I and University of Buea.

The study proceeds from the observation that Anglophone university students do not meet the learning threshold required to achieve integration through French. At the end of the learning process, learners do not seem to have acquired enough communication skills.

The objective of this work is to examine the problematic of the appropriation of French by Anglophones and to attempt an explanation. Moreover, we attempt at spotting the reasons for the unsuccessful implementation of the didactics of French as a Second Official Language (OL2) and for its ineffective appropriation in State universities in Cameroon.

Data collection was based on various methodological technics that fit this work into the descriptive school of research in education, namely the didactics of French as a Foreign Language (FFL).

This research axis shows that despite its function of cohesion nationwide, the use of this language is still

difficult for Anglophone learners owing to deficiencies of training of lecturers in FFL.

Key words: *Didactic, appropriation of French as foreign language, training of teachers, Cameroonian state universities, anglophone learners.*

Introduction

Le français en direction des locuteurs anglophones du Cameroun, de même que l'anglais en direction des Francophones, est considéré dans la perspective politique du pays qui est le bilinguisme officiel français/anglais. Le français y est au même titre que l'anglais, une langue privilégiée au sens de DUMONT et MAURER (1995 : 190), et dans cet ordre d'idée, l'État encourage la communication dans les deux langues sur toute l'étendue du territoire.

Selon les objectifs de la politique du bilinguisme officiel dans les universités d'État du Cameroun, les cours de langues vivantes 2 visent à permettre aux étudiants d'acquérir leur deuxième langue officielle (le français pour les étudiants anglophones, et l'anglais pour les étudiants francophones), afin qu'ils puissent contribuer au développement de la culture du bilinguisme officiel du pays. Ainsi, compte tenu du statut du français et de l'anglais au Cameroun, chaque étudiant devrait éventuellement pouvoir faire usage de sa LO2 (deuxième langue officielle).

I. Le français au Cameroun

1.1. Statut du français

Les langues officielles du Cameroun sont le français et l'anglais. Alors, selon les zones linguistiques, le français est soit langue seconde, soit langue étrangère. Il est vrai qu'aucune loi camerounaise ne définit clairement le statut du français excepté le fait qu'il soit une langue officielle. Il y a tout un débat théorique qui reste encore ouvert au sujet du statut de la langue française au Cameroun. MBONDJI MOUELLE (1998) lui attribue le statut de première langue officielle (LO1) pour les Francophones et deuxième langue officielle (LO2) pour les Anglophones. Néanmoins, au bout de cette controverse, l'on peut retenir deux statuts distincts du français dans le champ linguistique national, statut que l'école met explicitement en œuvre à travers les méthodes. Il s'agit du Français Langue Seconde (FLS) et du Français Langue Étrangère (FLE). Dans l'enseignement, le français peut être soit langue

enseignée, et donc matière au sein d'un programme, soit langue d'enseignement. Il est parfois le médium d'un seul domaine particulier, par exemple, les sciences ou l'histoire.

1.2. Le français chez les apprenants anglophones

La République du Cameroun caractérisée par le bilinguisme officiel français/anglais, institue l'enseignement de la langue française dans le sous-système éducatif anglophone et celle de la langue anglaise dans le sous-système éducatif francophone. Ces deux sous-systèmes évoluent chacun presque en vase clos, mais avec pour objectif de garantir l'identité socioculturelle et linguistique de chaque groupe. La loi n° 98/004 du 14 avril 1998 portant sur l'orientation de l'éducation régit les deux systèmes et le régime de langues. Voici ce qu'on y trouve à l'article 7 : « L'État garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politique, philosophique et religieuse d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique ».

En outre, l'État établit le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme élément d'unité, d'intégration (article 3) et d'option nationale du biculturalisme. Les sous-systèmes éducatifs anglophone et francophone conservent toutefois leur spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant sur l'orientation de l'Enseignement Supérieur régit les systèmes éducatifs à l'université. Elle consacre le bilinguisme à ce niveau comme facteur d'unité, d'intégration nationale (article 5), ainsi que de promotion du bilinguisme d'État (article 6). C'est donc en raison de ces dispositions statutaires que le français est inscrit aux programmes scolaire et universitaire et s'apprend à divers niveaux du système anglophone. Le français y est enseigné comme langue étrangère.

Ainsi, jusqu' en 1999, l'un des problèmes majeurs auxquels était confronté l'enseignement/apprentissage du FLE (français langue étrangère) au Cameroun était l'absence d'un programme officiel. Depuis l'adoption du français et de l'anglais comme langues officielles en 1961, aucun texte ne fixait les contenus du programme de français pour les classes anglophones. Ce programme variait d'un établissement à l'autre, d'une région à l'autre, et quelques fois d'un enseignant à l'autre. Cette lacune est désormais comblée puisque le premier programme officiel est entré en vigueur à la rentrée scolaire 1997-1998.

La pratique du français en classes anglophones ne s'exerce pas de façon permanente dans toutes les disciplines. Le français y est dispensé comme une matière et non pas comme une langue d'instruction tel que c'est le cas en classes francophones. À cet effet, le Ministre de l'Éducation Nationale a jugé nécessaire de proposer aux enseignants, outre des objectifs et contenus appropriés, des conseils méthodologiques qui leur permettent de résoudre les problèmes les plus récurrents. Alors quelle est la place du français dans le sous-système éducatif anglophone au Cameroun ?

1.3. Place du français dans le sous-système éducatif anglophone

Le débat actuel selon lequel le français serait langue seconde dans les pays où il est langue officielle semble aisé lorsqu'il s'agit d'un idiome unique dans une pareille situation. Mais, on observe qu'il pose problème quand il partage ce statut et les mêmes fonctions importantes avec une autre langue non maternelle, comme c'est le cas au Cameroun. En effet, le français en milieu scolaire anglophone du Cameroun a un statut particulier par rapport au FLE ordinaire (Nigeria, U.S.A) et au FLS (Sénégal, Zaïre). C'est dans cette optique que MBONDJI MOUELLE (1999 : 169 -189) procède à une gradation du FLS : « Les élèves camerounais anglophones (de même que les francophones) ont en effet deux langues secondes, puisqu'ils sont astreints à la même norme du français et de l'anglais au plan institutionnel (administration, justice, média, scolarisation). Ils sont, au plan fonctionnel, soumis presque aux mêmes exigences par rapport aux deux langues officielles ».

Notons cependant qu'à cause des paramètres historiques, culturels et le retard acquisitionnel justifiant leur faible niveau d'appropriation du français, il serait incongru d'appliquer à ces élèves le concept de FLS au même degré qu'aux Francophones. Nous nous accordons ainsi avec MBONDJI MOUELLE (1999 : 169 -189) pour dire qu'« au Cameroun, le français (comme l'anglais), est une langue seconde à deux vitesses sur le plan didactique, selon qu'on se situe au niveau des francophones ou des anglophones : soit FLS1 pour les uns et FLS2 pour les autres ». Nous allons nous intéresser à présent aux objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage du FLE au Cameroun.

1.4. Objectifs pédagogiques

On entend par objectif pédagogique comme le but ou cible auxquels on veut arriver quand l'on propose une tâche éducative. Les

objectifs pédagogiques doivent être exprimés d'une manière précise. En procédant par objectifs clairs, l'apprenant sais à l'avance jusqu'à quel niveau de connaissance il doit arriver et élabore sa méthode pour atteindre le but fixé. De plus, les objectifs permettent d'élaborer les outils pédagogiques à mettre en place, d'estimer le temps que va durer la formation et de réaliser des instruments d'évaluation adaptés à la tâche fixée. Les objectifs sont donc fortement liés aux méthodes et aux techniques pédagogiques, car ils vont permettre d'en choisir une plutôt qu'une autre. Les objectifs sont aussi liés à l'évaluation, car celle-ci doit être fixée en fonction des buts fixés lors de l'apprentissage.

Les objectifs pédagogiques se résument en deux types : les objectifs généraux et les objectifs spécifiques. Selon HAMELINE (1991 :17), « *un objectif général est un énoncé pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage* ».

Il ressort de cette définition que les objectifs généraux sont les moyens par lesquels on peut atteindre les finalités déterminées auparavant. Les objectifs spécifiques, quant à eux, sont la mise en pratique des objectifs généraux tels que définis par le programme. Ils s'adressent à un groupe de personnes bien déterminé suivant plusieurs paramètres : l'âge, le niveau d'apprentissage, les habitudes langagières, le contexte, etc. D'une façon générale, la définition des objectifs généraux relève de la compétence des responsables de la politique scolaire et universitaire, alors que celle des objectifs spécifiques relève de la compétence des enseignants. Toutefois, ces objectifs ne peuvent se réaliser sans l'appui des instructions officielles.

Il convient de rappeler qu'en raison des conditions dans lesquelles il s'effectue, l'apprentissage en milieu éducatif d'une langue étrangère ne peut mener l'élève à la compétence du locuteur natif. Le milieu naturel est en effet l'environnement le plus favorable à la pratique d'une langue, et tout particulièrement en ce qui concerne l'interaction orale.

Selon les instructions officielles, en fin de premier cycle, et dans une perspective qui lie les apprentissages linguistiques et culturels, et qui prend en compte les besoins sociaux des apprenants, l'élève doit être capable de:

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes (francophones) ;
- comprendre l'essentiel des messages oraux élaborés

(notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits, dans une langue standard contemporaine ;

- effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, visera une compréhension de l'implicite ; présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite par écrit ou par oral : des opinions et points de vue, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations ;

- lire et comprendre tous les documents officiels courants ;
- s'exprimer de façon cohérente ;
- utiliser de façon appropriée la langue dans des situations de communication... ;
- défendre différents points de vue et opinions, conduire une argumentation.

Les objectifs de l'enseignement du français aux élèves anglophones, du *Programme de français en classe anglophone des établissements d'enseignement secondaire général*, sont en effet parallèles à ceux du CECR dans le cadre des objectifs de fin de cycle pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle terminal des séries générales et technologiques.

Au terme du second cycle, les futurs étudiants devront avoir la maîtrise de l'ensemble des outils nécessaires à une formation bilingue dans un établissement supérieur. De même, certains de ces élèves qui sont appelés à rejoindre le milieu professionnel doivent pouvoir manier cet idiome. Dans le programme du FLE du primaire, secondaire et universitaire au Cameroun, les objectifs sont définis par niveau d'apprentissage. Cette règle s'applique aussi bien aux contenus qu'aux horaires.

Alors pour une appropriation optimale du FLE, il est opportun que les enseignants qui constituent l'autre maillon du processus d'enseignement/apprentissage, soient suffisamment outillés pour cet ordre d'enseignement. C'est ce qui explique dans ce travail, notre intérêt pour la formation des enseignants.

II. Méthodologie

Pour cette étude, les enseignants de français aux Anglophones de la FALSH¹ (Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines) de l'Université de Yaoundé I et ceux de l'Université de Buea constituent notre population cible. Nous y associerons les Responsables de l'Unité Formation Bilingue² des deux universités.

Les enseignants sont considérés comme ceux qui transmettent le bon usage. Ils assurent le transfert de connaissances linguistiques à partir des normes et règles imposées par l'institution, et prônent par ailleurs leur adoption et usage. Bref, ils sont les garants du transfert linguistique.

Ayant interrogé les enseignants, il a semblé important de compléter notre population en interrogeant les Responsables du programme de didactique du français LO2 de la FALSH de l'Université de Yaoundé I et de l'Université de Buea. Ils ont pour mission de coordonner le programme dans l'institution. Bref, ils font partie des décideurs des aspects du programme.

Les enseignants et les Responsables de l'unité Formation Bilingue/enseignement du français aux Anglophones, constituent donc comme nous l'avons déjà mentionné, la population cible de notre étude.

Le nombre total d'enseignants amenés à composer notre échantillon s'élève à 20 répartis comme suit : 14 enseignants de l'Université de Yaoundé I et 6 enseignants de l'Université de Buea.

En effet, 30 questionnaires ont été distribués au départ dont 18 aux enseignants de l'Université de Yaoundé I, et 12 à ceux de l'Université de Buea. Mais, compte tenu du fait que ces enseignants ont pour la plupart d'autres occupations, les rencontrer dans leur milieu de travail n'était pas toujours aisé, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pu récupérer que 20 questionnaires sur les 30 distribués de part et d'autres des universités, soit une perte de 10 exemplaires.

¹ Nous avons choisi la FALSH en raison de leur proximité avec nous. En effet, la FALSH est notre faculté d'attache.

² La formation Bilingue est l'unité qui s'occupe de l'enseignement/apprentissage du français et de l'anglais dans les universités d'État du Cameroun.

Tableau 1 : Échantillon pour enseignants

Individus de la population étudiée	Questionnaires distribués	Questionnaires récupérés	Nombre d'individus après tirage
Total	30	20	20

Les explications à nos problèmes de recherche nécessitent une récolte des données qui doit se faire au moyen d'une technique dont le choix dépend à la fois de la nature même des données, du type de population à enquêter et des disponibilités de l'enquêteur. Dans le cadre de notre travail, il s'agit d'une recherche en didactique des langues. C'est une recherche quantitative qui vise à décrire et à analyser les données selon plusieurs aspects. Les objectifs et la nature de notre étude nous ont conduites à utiliser les instruments tels que les questionnaires et l'entretien.

Alors Au moyen de ces techniques, nous nous sommes rapprochés de ces acteurs (en dehors des étudiants, compte tenu de notre axe de recherche) du français aux Anglophones dans les universités d'État camerounaises, notamment l'Université de Yaoundé I et l'Université de Buéa³, afin de recueillir dans le maximum du possible, les informations susceptibles de rendre compte du profil des enseignants. Nous avons interrogé au total 20 enseignants. Nous avons également interviewé le Responsable de l'unité Formation bilingue des deux universités. C'est ce qui nous amène à la phase d'analyse et d'interprétation des données.

Pour réaliser notre projet, nous allons explorer tour à tour le profil des enseignants, ainsi que leur formation.

III. Analyse et interprétation des données

Il s'agit pour nous ici de faire une analyse et une interprétation des données recueillies lors de notre enquête sur le terrain. Nous nous intéresserons au profil et à la formation des enseignants.

III.1. Le profil des enseignants

Nous étudions dans cette partie, le niveau d'étude et la

³ Nous avons choisi l'Université de Yaoundé I et l'Université de Buéa, car elles sont représentatives des universités d'État du Cameroun. La première est à caractère bilingue (anglais-français) et la deuxième est anglophone.

spécialisation des enseignants.

III.1.1. Le niveau d'étude

Notre préoccupation dans cet article est la formation des enseignants en didactique et en méthodologie du FLE. Pour cela, nous allons nous intéresser au profil de formation de l'enseignant du français aux Anglophones dans les universités d'État camerounaises. La première question posée était la suivante : « Quel est votre niveau d'étude ? ». Le tableau ci-après matérialise les réponses à cette question.

Tableau 2: Répartition des enquêtés suivant le niveau d'étude

Niveau	Effectifs	Pourcentages
Master	17	85
Doctorat	3	15
Total	20	100

Il ressort du tableau ci-dessus que la grande majorité des enseignants est titulaire du Master II, soit 85% contre une infime partie, soit 15% qui sont titulaire d'un Doctorat. Nous comprenons à partir de ces analyses que le niveau d'étude minimum requis pour enseigner le français aux Anglophones à l'Université est le Master II. Ceci confirme les propos de la coordonnatrice de Formation Bilingue à l'Université de Yaoundé I qui affirme lors de l'entretien, que tous les enseignants qui sont recrutés pour cet enseignement doivent être titulaires d'au moins le DEA (Diplôme d'étude approfondies) ou le Master II.

Donc, l'un des critères de sélection des enseignants du français aux Anglophones à l'université serait le Master II ou le DEA. Dans cette fine proportion qui enseigne avec un Doctorat, nous avons noté soit ceux ayant obtenu le diplôme au cours de la même année que nous faisons les enquêtes, donc en plein exercice de leur fonction, c'est le cas de deux enseignants de l'Université de Yaoundé I ; soit ceux qui viennent renforcer l'effectif d'enseignants, c'est le cas d'un enseignant de l'Université de Buea. Nous pouvons donc noter qu'il existe une certaine rigueur au niveau de la sélection du type d'enseignants dans le cadre du programme de français aux Anglophones, car le niveau minimum exigé est le Master II qui est un diplôme sanctionnant la fin du deuxième cycle universitaire, suivant la réforme dite Licence-Master-Doctorat (LMD). Toutefois, BILOA (2003 : 315) ne partage pas ce critère de sélection et

note d'ailleurs un manque de professionnalisme de ces enseignants à l'Université de Yaoundé I, en ces termes :

Il nous a été donné de constater qu'au moins la moitié des enseignants de la formation bilingue étaient des étudiants de Doctorat de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines ou les étudiants du second cycle de l'École Normale Supérieure. En clair, cette catégorie d'enseignants n'est pas constituée de professeurs professionnels et expérimentés ayant déjà achevé leurs études universitaires.

En effet, l'enseignement du français aux Anglophones nécessite une certaine rigueur, car il s'agit d'une unité qui requiert beaucoup d'attentions, en ce sens que la didactique du FLE a ses objectifs et ses méthodes d'enseignement propres. Bref c'est une discipline autonome, avec des objectifs clairs et précis. Au-delà du recrutement sélectif observé dans ce module d'enseignement, il serait aussi judicieux de recruter des enseignants dont la spécialisation cadre avec cet ordre d'enseignement.

III.1.2. La spécialisation des enseignants

Si le niveau requis est le Master II, comme nous le constatons, qu'en est-il de leur formation ? À ce sujet, nous nous sommes informées sur la formation initiale des enseignants. La question posée était celle-ci : « Quelle est votre spécialité (filière)? ». Le tableau ci-dessous permet de visualiser de façon statistique les réponses à cette question.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant la filière

Filière	Effectifs	Pourcentages
Lettres Modernes Françaises	12	60
Linguistique générale et appliquée	2	10
FLE	6	30
Total	20	100

Il ressort du tableau ci-dessus que 60% des enquêtés ont reçu une formation académique en lettres modernes françaises ; 10% ont reçu une formation en linguistique générale et appliquée et 30% ont reçu une formation en FLE. Il est intéressant de préciser que lors du dépouillement des questionnaires, nous avons constaté que tous les enquêtés ayant reçu une formation universitaire en lettres modernes

françaises et en linguistique générale et appliquée, étaient des enseignants de l'Université de Yaoundé I, et ceux ayant reçus une formation en FLE étaient des enseignants de l'Université de Buea. Ceci nous amène à faire une comparaison de formation des enseignants des deux universités et de comprendre que ceux de l'Université de Buea présentent a priori un profil spécialisé pour l'enseignement du FLE, contrairement à ceux de Yaoundé I qui présentent un profil plutôt généralisé du français. Par ailleurs, ces derniers présentent une formation initiale moyenne et supérieure en français sans vocation pédagogique et n'ont pas suivi une spécialisation de type ProFLE. BILOA (2003 : 315) déplore cette situation lorsqu'il déclare :

L'université étant le domaine de spécialisation à outrance, on ne peut pas s'attendre à ce qu'un étudiant de Doctorat en littérature s'acquitte avec brio de sa tâche d'enseignement du français langue étrangère. On ne devrait donc pas s'étonner de constater [...] qu'il est difficile de savoir si un cours de formation bilingue à l'Université de Yaoundé I est un cours de langue ou un cours qui double la civilisation, la littérature ou un simple de cours de grammaire. Les spécialistes s'accordent à dire qu'il peut y avoir des différences consistantes entre ces subdivisions.

Nous pensons avec BILOA (op.cit.) que l'enseignement du FLE qui serait confié aux enseignants spécialisés en français général (particulièrement à l'Université de Yaoundé I), devrait être confié aux spécialistes en la matière et ce, pour des raisons que nous avons évoquées dans la partie précédente. L'Université de Buea semble l'avoir bien compris, en ce sens que leurs enseignements ont fait des études de FLE, et à coup sûr, seront mieux outillés pour ce type d'enseignements. Ils seront notamment à même de mener les apprenants vers les objectifs que prescrits le programme, avec des méthodes adéquates.

III.2. La formation des enseignants

Nous nous intéresserons ici au type de formation et à l'expérience professionnelle des enseignants.

III.2.1. Le type de formation

Pour mieux comprendre le profil des enseignants, nous nous sommes intéressés au type de formation (que les informations du tableau

laissent déjà percevoir) pour ceux qui ont déclaré avoir suivi une formation en FLE. La question posée était celle-ci : « Est-ce-que vous avez déjà suivi une formation spécialisée en enseignement du français langue étrangère ? ». Le tableau suivant récapitule les différents avis à cette question.

Tableau 4 : Répartition des enquêtés suivant le type de formation en français

Réponses		Effectifs	Pourcentages
Oui	Master en FLE	6	30
	Certification en FLE	1	5
Non	RAS	13	65
Total		20	100

Nous voyons une fois de plus que la formation des enseignants est bien adéquate à ce type d'enseignement. Le Master en FLE est une filière à formation professionnalisant qui prépare non seulement aux métiers de l'enseignement, mais aussi à des métiers adjacents, tels que l'édition pédagogique, l'ingénierie de l'enseignement, la politique linguistique éducative, etc., (CUQ et GRUCA, 2005 : 148). L'on comprend que ces enseignants formés sont mieux éveillés non seulement aux techniques de classe, mais aussi aux nouvelles méthodologies de l'enseignement du FLE. Ce résultat est donc rassurant du point de vue du profil de formation, car on peut considérer que ces enseignants ont au moins la connaissance des approches communicative et notionnelle-fonctionnelle. Toutefois, ce qui est préoccupant dans ce profil, c'est cette proportion d'enseignants de l'Université de Yaoundé I qui ont fait des études en lettres modernes françaises et en linguistique générale et appliquée. Ils n'ont qu'une formation généralisée en langue. Ceci rejoint encore les remarques de BILOA (2003 : 314) lorsqu'il déclare : « Les enseignements de français aux étudiants anglophones dans le cadre de la formation bilingue présentent des lacunes certaines. La première lacune est relative au profil académique des enseignants de formation bilingue ». D'ailleurs, ECHU (2012 : 104) a souligné ce problème en ces termes :

Les enseignants intervenants dans le cadre de cet enseignement n'ont pas souvent reçu la formation adéquate nécessaire pour

mener à bien leur mission. Les moniteurs qui interviennent à ce niveau n'ont presque pas d'expérience ni en pédagogie, ni en didactique de langues. Par conséquent, ils se contentent de se « débrouiller » comme ils l'entendent.

Pour tout enseignement qui se veut sérieux, il est nécessaire de faire appel aux enseignants spécialistes du domaine, au risque de faire usage d'une pédagogie qui ne cadre pas à l'ordre d'enseignement concerné, et donc de s'éloigner de l'objectif du programme. L'Université de Yaoundé I gagnerait à recruter les praticiens du FLE, au lieu des enseignants de français générale. L'objectif du FLE à l'université étant de faire des locuteurs anglophones des usagers de la langue française, afin d'épouser la culture bilingue du pays, et donc de s'intégrer aisément dans la société par le français.

III.2.2. L'expérience professionnelle

Pour poursuivre nos réflexions sur la formation des enseignants, nous nous sommes intéressés à leur expérience professionnelle. En effet, l'expérience professionnelle est une mise en pratique des connaissances acquises, et en tant que telle, elle constitue une forme d'apprentissage complémentaire à la formation ; on parle d'apprentissage dans l'action (*Learning by Doing*⁴). Elle représente un avantage pour tout enseignant, car elle permet d'évaluer la compétence. Pour MACKKEY (1976 : 179), « la qualité de l'enseignant dépend de l'expérience professionnelle ». À cette préoccupation, la question posée était la suivante : « Depuis combien d'années enseignez-vous le français aux étudiants anglophones ? ». Le tableau suivant matérialise les réponses à cette question.

Tableau 5: Répartition des enquêtés suivant l'expérience professionnelle

Nombre d'années d'enseignement	Effectifs	Pourcentages
1 - 3 ans	12	60
4 - 7 ans	4	20
8 - 11 ans	2	10
Plus de 11 ans	2	10
Total	20	100

⁴ VINCENS JEAN (2001 : 55-67).

La lecture du tableau ci-dessus nous montre que la majorité des enquêtés, soit 12 sur 20, n'interviennent pas depuis longtemps dans ce programme. Ils ne présentent pas une expérience professionnelle assez solide, car comme le montre le tableau, ils sont pour la plupart novices. Cette situation rejoint les propos de BILOA (2003 : 315) lorsqu'il déclare : « Très souvent, un cours de formation bilingue leur offre la possibilité d'enseigner pour la première fois de leur vie sans avoir jamais été préparé à cette tâche ». L'expérience professionnelle permet de maîtriser son contexte d'action et par là de se construire une idée du type d'apprenants que l'on reçoit et des stratégies à développer. Plus l'enseignant a de l'expérience, plus ses capacités et ses compétences à enseigner se renforcent. Cet état de choses minimise à coup sûr l'efficacité du processus d'enseignement/apprentissage du français en direction des étudiants anglophones, et ne favorise pas ainsi une appropriation réussie de la langue.

Conclusion

Ce travail a permis d'examiner sur le plan d'ensemble, la formation des enseignants de français aux Anglophones dans les universités d'État du Cameroun, notamment à l'Université de Yaoundé I et de Buea. Nous y sommes parvenus à l'aide des informations recueillies chez nos enquêtés via le questionnaire et l'entretien. Il ressort de nos analyses que, malgré la volonté de ces institutions universitaires de promouvoir l'appropriation de la deuxième langue officielle chez les Camerounais anglophones, elles se heurtent à la problématique de la formation de l'enseignant. La plupart d'enseignants manquent non seulement d'expérience professionnelle, mais ne sont pas formés à cet ordre d'enseignement. Ainsi, pour pallier ce manquement, nous pensons qu'il serait intéressant de former tous les enseignants de FLE dans ces universités, afin qu'ils soient mieux outillés en cette discipline et assurer ainsi une formation de qualité aux étudiants. De plus, l'unité universitaire en charge de cet enseignement devrait organiser des séminaires de renforcement de capacité, ainsi que des formations continues des enseignants, afin que ceux-ci soient mieux aguerris pour l'exercice de leur tâche.

Références Bibliographiques

- BILOA, E.** (2003), *La Langue française au Cameroun: Analyse linguistique et didactique*, Berne : Peter Lang.
- BLANCHET, PH. et P. CHARDENET** (2011), *Guide de la recherche en didactique des langues et cultures : Approches contextualisées*, Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- CUQ, J.P. et I. GRUCA** (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- DUMONT, P. et B. MAURER** (1995), *La Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris : Edicef.
- ECHU, G.** (2012), *Bilinguisme officiel au Cameroun : Étude linguistique et sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- HAMELINE, D.** (1991), *Les Objectifs pédagogiques*, 9ème édition. Paris : ESF.
- MACKEY, F.** (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Louvain : Klincksieck.
- MBONDJI MOUELLE, M.M.** (1998), « Le Français en milieu scolaire anglophone au Cameroun. Analyse sociolinguistique et problématique didactique », Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux III, Inédit.
- MBONDJI MOUELLE, M.M.** (1999), « Statut du français en milieu scolaire anglophone au Cameroun », in *Syllabus*, Vol1 n°7, pp.169 -189.
- VINCENS JEAN** (2001), « Expérience professionnelle et formation », In *Agora débats/jeunesses. Vers un nouveau pacte intergénérationnel ?*, Vol n°25, p. 55-67.